

LA VIE ECONOMIQUE

- [La France maintiendra en 2019 son déficit public sous le seuil de 3 % du PIB \(Bruno Le Maire\)](#)
- [La dette de la SNCF, un nouvel obstacle à la réduction du déficit](#)
- [L'absentéisme des salariés français en augmentation en 2017](#)
- [La France avance ses propositions pour taxer les GAFA](#)
- [Lutter contre le changement climatique créerait 65 millions d'emplois](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Les cotisations pour les retraites complémentaires vont augmenter en janvier](#)
- [Soupçons d'emplois fictifs : François Fillon entendu par les juges d'instruction](#)
- [Soupçons d'emplois fictifs : Marine Le Pen de nouveau convoquée par les juges](#)

FISCALITE

- [Impôts : Edouard Philippe annonce le maintien du prélèvement à la source](#)
- [Dubai Papers : révélations sur un réseau international de fraude fiscale et de blanchiment](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [1 600 suppressions de postes demandées au ministère des Sports d'ici 2022](#)
- [La CGT poursuit Ericsson pour non-respect de l'égalité femmes-hommes](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Essonne. Lisses : plus de 90 emplois menacés chez le spécialiste des brochures commerciales](#)
- [Même sans diplôme ni expérience, un emploi vous attend peut-être à l'aéroport de Roissy](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● La France maintiendra en 2019 son déficit public sous le seuil de 3 % du PIB (Bruno Le Maire)

Le 08/09/18, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, a annoncé, lors d'une réunion de l'Union européenne (UE), que la France maintiendra son déficit public sous le seuil des 3 % du PIB (produit intérieur brut). Ceci conformément à ses engagements vis-à-vis de l'UE. Pour M. Le Maire, le rétablissement des comptes publics « *n'est pas négociable* », ajoutant que si l'Hexagone était sorti de la procédure pour déficit excessif en 2017, ce n'était pas pour y retourner un ou deux ans après. Selon lui, le déficit public 2018 du pays devrait se situer aux alentours de 2,6 % (au lieu des 2,3 % attendus initialement). Les raisons : le ralentissement de la croissance et la dette de SNCF Réseau qui va être reclassé en tant qu'administration publique. Pour M. Le Maire, des comptes publics « *qui ne sont pas bien tenus* » sont incompatibles avec une prospérité durable. Réaction de **Pierre Moscovici**, commissaire européen aux Affaires économiques : un éventuel retour au-dessus de la barre des 3 % de déficit aurait « *un effet symbolique et politique indéniable* » ; pour lui aussi, le rétablissement des comptes publics n'est pas négociable : « *C'est bon pour les Français, c'est bon pour la France et c'est bon pour l'Europe* ».

<https://www.latribune.fr/economie/france/la-france-maintiendra-en-2019-son-deficit-public-sous-le-seuil-de-3-du-pib-bruno-le-maire-789796.html>

(Source : www.latribune.fr du 08/09/2018)

● La dette de la SNCF, un nouvel obstacle à la réduction du déficit

La requalification de SNCF Réseau en administration publique va avoir un effet sur le déficit public de 0,1 point durant plusieurs années. C'est un élément qui va peser lourdement sur le maintien du déficit en-dessous de la barre des 3 %, comme le gouvernement s'y est engagé auprès de l'UE. En effet, l'Etat intégrera la dette de SNCF Réseau (2,5 à 3 milliards d'euros de besoins de financement) dans les comptes publics. Ceci tant que la réforme engagée de la SNCF n'aura pas porté ses fruits et permis de redresser les comptes. A l'horizon 2020, il est demandé à la SNCF de dégager 1 à 1,5 milliard d'euros d'économies et de gains de productivité.

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0302218615107-la-dette-de-la-sncf-un-nouvel-obstacle-a-la-reduction-du-deficit-2202990.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20180907-%5BProv%5D-1413980>

(Source : www.lesechos.fr du 07/09/2018, Renaud Honoré)

[Retour au sommaire](#)

● L'absentéisme des salariés français en augmentation en 2017

D'après le baromètre **Ayming**, rendu public le 05/09/18, le nombre de jour d'absence moyen des salariés français a connu une hausse en 2017. Il est passé de 16,8 jours en 2016 à 17,2 jours en 2017. Gouvernement et entreprises s'inquiètent de ce phénomène. Selon **Edouard Philippe**, constatant qu'en « *trois ans, le nombre de journées indemnisées est passé de 11 à 12 par an et par salarié du privé* », c'est comme si un nouveau jour de congé supplémentaire avait été instauré. Le sujet doit être évoqué lors des négociations avec les partenaires sociaux sur la santé au travail. Le premier ministre a demandé une enquête afin d'établir « *un diagnostic* » sur la hausse des arrêts maladie et avancer des pistes « *d'évolutions* ». Sont chargés de cette mission Jean-Luc Bérard, DRH du groupe industriel Safran, et Stéphane Seiller, magistrat à la Cour des comptes. Dans son baromètre, **Ayming** a étudié un panel de 1,8 million de salariés du privé et a pris en compte les arrêts maladie, les absences injustifiées, les absences pour maladies professionnelles, les accidents du travail. Ont été exclus les congés maternité et paternité. Il en ressort que, sur une période de 100 jours travaillés, les salariés français ont été absents 4,72 jours par an en 2017 (contre 4,59 en 2016). On note des disparités selon l'âge et le sexe. Par exemple, les femmes sont plus absentes que les hommes. **Le taux d'absence le plus bas** : les moins de 25 ans, qui sont absents plus fréquemment mais de façon plus courte. 7 % d'entre eux ont connu des absences de longue durée (+ d'un mois d'arrêt consécutif). D'après Ayming, ces dernières absences seraient « *plus liées à un désengagement au poste qu'à des maladies graves* ». **Le taux d'absentéisme le plus élevé** : les plus de 55 ans. Raison principale : des

arrêts de travail plus longs. La **Cnam** (caisse nationale d'assurance maladie) publiait à ce propos, en juin dernier, des chiffres qui montraient une hausse des arrêts maladie de longue durée (plus de trois mois) chez cette catégorie d'âge. **La raison avancée** : le recul de l'âge légal du départ à la retraite de 60 ans à 62 ans.

https://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/management/l-absenteisme-des-salaries-francais-en-augmentation-en-2017_2033996.html

(Source : <https://lentreprise.lexpress.fr> du 06/09/2018)

● **La France avance ses propositions pour taxer les GAFA**

Le 08/09/18, lors d'une rencontre avec ses partenaires européens, la France a avancé plusieurs pistes en vue de trouver un accord au niveau de l'UE sur l'instauration d'une taxe sur les géants du numérique (Google, Facebook, Amazon, etc.). L'UE est divisée sur le sujet. Parmi les contre : l'Irlande et certains pays scandinaves. L'Allemagne, elle, tempore, visant toutefois un accord pour la fin de l'année. Les pistes de la France : 01)- Une compensation financière à l'Irlande qui, en cas d'accord, subirait des pertes de revenus fiscaux, étant donné sa politique en la matière ; 02)- La création d'une clause de caducité. C'est-à-dire que, si un accord était trouvé au niveau mondial avec les géants de l'Internet, la taxation européenne serait supprimée. Si un accord était trouvé, 200 groupes environ seraient concernés, ce qui rapporterait à peu près cinq milliards d'euros à l'UE. Pour rappel, la mesure doit être adoptée à l'unanimité.

<https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/la-france-avance-ses-propositions-pour-taxer-les-gafa-789798.html>

(Source : www.latribune.fr du 09/09/2018)

● **Lutter contre le changement climatique créerait 65 millions d'emplois**

D'après un rapport de la Commission mondiale sur l'économie et le climat, des politiques environnementales ambitieuses de la part des Etats pourraient aboutir à la création de 65 millions d'emplois dans le monde et rapporter 26 000 milliards de dollars d'ici à 2030. Par exemple, des villes moins polluées, le développement d'énergies propres, d'infrastructures et d'une agriculture « *plus compatibles avec l'environnement* » permettrait d'obtenir une productivité plus élevée, de faire des économies et d'avoir une plus grande inclusion sociale. Parmi les mesures qui pourraient être envisagées : 01)- Le relèvement du prix du carbone ; 02)- La réduction des subventions aux énergies fossiles. L'argent rapporté pourrait être alors réinvesti dans des infrastructures durables, comme les réseaux d'énergie, de transports, d'eau, du bâtiment, etc. Une recommandation du rapport : que les banques multilatérales et de développement multiplient par deux leurs investissements (à 100 milliards de dollars par an d'ici 2020). **Helen Mountford**, auteure de l'étude : « *Nous commençons à observer des changements réels, ce qui nous prouve que nous sommes définitivement sur la bonne voie. Mais il est indispensable d'accélérer les choses. [Toutefois,] le rythme de ces transformations n'est pas assez soutenu [par rapport à l'enjeu]* ». **Ngozi Okonjo-Iweala**, ancienne ministre des Finances du Nigeria, co-présidente de la Commission mondiale sur l'économie et le climat : « *Nous sommes à un moment charnière décisif. Les responsables politiques devraient lever le pied du frein et donner un signal clair* ». De son côté, l'**OIT** (organisation internationale du travail) a estimé que la lutte pour réduire les émissions de CO² pourrait créer 18 millions d'emplois dans le monde. Des pistes de l'OIT : 01)- Contenir le réchauffement climatique en-dessous des 2°C (accord de Paris du 12/12/2015) ; 02)- Développement par les Etats de « *politiques appropriées* ».

→ **Le rapport de la Commission mondiale sur l'économie et le climat (en anglais) : Unlocking The Inclusive Growth Story Of The 21st Century: accelerating Climate Action In Urgent Times :**

<https://newclimateeconomy.report/2018/>

→ **Le rapport de l'OIT, « Une économie verte et créatrice d'emplois 2018 (5 pages) :**

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_628709.pdf

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/09/08/20002-20180908ARTFIG00020-lutter-contre-le-changement-climatique-creerait-65-millions-d-emplois.php>

[Retour au sommaire](#)

(Sources : www.lefigaro.fr du 08/09/2018, Mathilde Golla, <https://newclimateeconomy.report/2018/>, www.ilo.org)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **Les cotisations pour les retraites complémentaires vont augmenter en janvier**

L'accord conclu il y a trois ans pour le redressement des comptes des retraites complémentaires prévoit une décote et une surcote pour inciter les actifs à partir un an plus tard à la retraite. **Trois autres mesures** vont entrer en application. **01)**- La hausse de deux points du taux d'appel en janvier. Ainsi, l'Agirc-Arrco, qui prélève aujourd'hui 125 % de la cotisation due prélèvera désormais 127 %. Ces 27 % dépassant les 100 % dus serviront à renflouer le régime et n'apporteront aucun droit aux assurés. **02)**- Une nouvelle répartition des cotisations va être mise en place sur la tranche B Agirc (la fraction du salaire des cadres comprise entre 3 300 et 13 200 euros par mois). Désormais, l'employeur paiera 60 % des cotisations (au lieu de 62 % aujourd'hui) et le salarié 40 % (au lieu de 38 % aujourd'hui), soit une augmentation de 0,56 point. Cette mesure devrait rapporter 600 millions d'euros à l'Agirc-Arrco d'ici 2020. **03)**- l'Agirc (cadres) et l'Arcco (employés) vont fusionner. Les distinctions entre catégories de salariés vont par conséquent disparaître. Ainsi, en 2019, il n'y aura plus que deux tranches : Ceux en-dessous de 3 300 euros et ceux au-dessus. Cette mesure devrait rapporter 300 millions d'euros par an.

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0302199108396-les-cotisations-pour-les-retraites-complementaires-vont-augmenter-en-janvier-2201883.php#xtor=EPR-3035-%5Bzap%5D-20180908-%5BProv %5D-1413980>

(Source : www.lesechos.fr du 08/09/2018, Solveig Godeluck)

● **Soupçons d'emplois fictifs : François Fillon entendu par les juges d'instruction**

Le 07/09/18, François Fillon a été entendu par les juges du Pôle financier du tribunal de grande instance de Paris chargés d'enquêter sur les soupçons d'emplois fictifs, comme assistants parlementaires, concernant l'épouse et les enfants de M. Fillon. Pour rappel, M. Fillon a été mis en examen dans cette affaire. **Une source proche du dossier** (non nommée dans l'article) : « *Ces auditions sont un processus classique, après la remise du rapport de synthèse des enquêteurs en juin et avant la clôture prochaine de l'information judiciaire* ». Autres faits reprochés : des salaires versés de mai 2012 à décembre 2013 à Mme Fillon par La « Revue des deux mondes », une revue littéraire dont le propriétaire est Marc Ladreit de Lacharrière, un homme d'affaires proche de François Fillon.

https://www.cnews.fr/france/2018-09-07/soupcons-demplois-fictifs-francois-fillon-entendu-par-les-juges-dinstruction?elst_newsletter=20180907-12_793452

(Source : www.cnews.fr du 07/09/2018, avec AFP)

● **Soupçons d'emplois fictifs : Marine Le Pen de nouveau convoquée par les juges**

Le 07/09/18, Marine Le Pen, présidente du Rassemblement National (RN, ex-FN) a indiqué qu'elle avait été convoquée par les juges financiers parisiens chargés d'enquêter sur l'affaire d'éventuels emplois fictifs au sein de son parti au Parlement européen. **Mme Le Pen** : « *Je vais leur répondre* ». Sans toutefois préciser si elle viendrait en personne s'expliquer devant les juges. Pour rappel, Mme Le Pen a été mise en examen le 30/06/17 par les juges du Pôle financier, Renaud Van Ruymbeké et Claire Thépaut. Elle avait alors refusé de leur répondre, « *se contentant d'une déclaration* ». Pour les juges, le préjudice estimé par le Parlement européen est de 7 millions d'euros pour la période 2009-2017.

https://www.cnews.fr/france/2018-09-07/soupcons-demplois-fictifs-marine-le-pen-de-nouveau-convoquee-par-les-juges-793479?elst_newsletter=20180907-18_793479

(Source : www.cnews.fr du 07/09/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● Impôts : Edouard Philippe annonce le maintien du prélèvement à la source

Le 04/09/18, lors du journal de 20 heures de TF1, le premier ministre, Edouard Philippe, a annoncé que le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu était maintenu au 01/01/2019.

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0302205411741-impots-decision-imminente-pour-lavenir-du-prelevement-a-la-source-2202159.php#xtor=EPR-3035-%5Bzap%5D-20180908-%5BProv%5D-1413980>

(Source : www.lesechos.fr du 08/09/2018, avec agences)

● Dubaï Papers : révélations sur un réseau international de fraude fiscale et de blanchiment

Le magazine **L'Obs** a révélé être entré en possession de milliers de documents qui dévoilent un système de blanchiment offshore aux Emirats arabes unis, d'où le nom de « Dubaï Papers » (les documents de Dubaï). En cause, un groupe, Helin, « *une nébuleuse spécialisée dans l'ingénierie de l'opacité et installée aux Emirats arabes unis* ». Ce sont, chaque année, des dizaines de millions d'euros que gère ce groupe. Parmi ses 200 clients (c'est une estimation), on compte aussi bien des oligarques russes que des sportifs, des grandes fortunes que des aristocrates et des chefs d'entreprise français, « *dont nous révélons certains noms* ». Il semblerait que les deux têtes de ce réseau de fraude soient **Geraldine Whittaker** (ex-banquière britannique et dirigeante du trust W Trust, principal actionnaire du groupe Helin) et le prince belge **Henri de Croÿ** (qui avait déjà été au cœur d'un scandale à la fraude fiscale dans son pays dans les années 2000). Concernant l'affaire de Croÿ, le gouvernement belge avait, à l'époque, estimé le préjudice subi à 75 millions d'euros. **Une source judiciaire belge**, citée sans être nommément désignée par l'Obs : « *C'était une vraie mafia financière internationale* ». Pour rappel, Henri de Croÿ avait été finalement acquitté en 2015. Est aussi cité dans l'affaire **Sébastien de Montessus**, ancien cadre d'Areva, « *qui a multiplié les opérations financières opaques et amassé une fortune considérable* ». Pour rappel, M. de Montessus est mis en examen en France par la justice dans le cadre de l'affaire UraMin, du nom d'une société minière africaine rachetée par Areva en 2007. Motif de cette mise en examen : « *abus de confiance, corruption active d'agent public étranger [et] corruption passive* ». **L'Obs** : « *Les "Dubaï Papers" apportent des éléments explosifs sur cette affaire* ».

[https://www.nouvelobs.com/justice/dubai-papers/20180905.OBS1818/dubai-papers-revelations-sur-un-reseau-international-de-fraude-fiscale-et-de-blanchiment.html#xtor=EPR-2-\[ObsActu17h\]-20180905](https://www.nouvelobs.com/justice/dubai-papers/20180905.OBS1818/dubai-papers-revelations-sur-un-reseau-international-de-fraude-fiscale-et-de-blanchiment.html#xtor=EPR-2-[ObsActu17h]-20180905)

(Source : www.nouvelobs.com du 05/09/2018, Caroline Michel-Aguirre)

LA VIE DES ENTREPRISES

● 1 600 suppressions de postes demandées au ministère des Sports d'ici 2022

Le 26/08/18, Matignon a demandé la suppression de 1 600 postes d'ici 2022 au ministère des Sports. Le budget du ministère a été baissé à 450 millions euros dans la loi de Finances 2019 (- 30 millions). **Matignon** : « *Dans le cadre du processus "Action publique 2022", vous serez appelés à appliquer un schéma d'emplois de moins 1600 ETP (équivalent temps plein) au cours de la période 2018-2022* ». Comment ? En travaillant « *sur une transformation du mode de gestion des conseillers techniques sportifs (CTS) et sur la réduction de leur nombre, ainsi que sur une rationalisation des services déconcentrés* ». Les agents du ministère seraient entre 3 000 et 3 500. Pour rappel, le président Macron entend supprimer 50 000 postes de fonctionnaires.

[https://www.challenges.fr/la-republique-en-marche/1-600-suppressions-de-postes-demandees-au-ministere-des-sports-d-ici-2022_611148#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20180907](https://www.challenges.fr/la-republique-en-marche/1-600-suppressions-de-postes-demandees-au-ministere-des-sports-d-ici-2022_611148#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20180907)

(Source : www.challenges.fr du 07/09/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● La CGT poursuit Ericsson pour non-respect de l'égalité femmes-hommes

Le 20/08/18, la CGT de l'entreprise de télécoms Ericsson a assigné en justice Ericsson France. Motif : non-respect de la loi sur l'égalité professionnelle. Audience au tribunal de

grande instance d'Evry le 12/10/18. La CGT explique sa démarche en arguant que des négociations sont en cours sur le sujet avec la direction, mais que cette dernière ne joue pas le jeu. **La CGT** : « Nous attendons toujours les données nécessaires pour comparer les attributions de postes, de salaires et les progressions de carrière des hommes et des femmes. [...] La direction nous répète qu'elle n'a pas les moyens de produire des statistiques précises, ni de prendre en compte la part variable du salaire dans le calcul, mais il n'y a qu'avec ces chiffres que nous pourrions voir les inégalités et négocier un plan d'action pour les corriger ». Réaction d'Ericsson France par la voix d'**Aïda Duvoisin-Jazani**, responsable des relations sociales et RH d'Ericsson France : « Le sujet est pris très au sérieux par le groupe. [...] Nous nous sommes engagés à remettre aux syndicats les indicateurs des années 2016 et 2017 dans les prochaines semaines, nous ne pouvons pas vous en dire plus, mais notre désaccord porte sur la nature des informations à transmettre ».

[https://www.challenges.fr/femmes/la-cgt-poursuit-ericsson-pour-non-respect-de-l-egalite-femmes-hommes_611249#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20180907](https://www.challenges.fr/femmes/la-cgt-poursuit-ericsson-pour-non-respect-de-l-egalite-femmes-hommes_611249#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20180907)

(Source : www.challenges.fr du 07/09/2018, Léa Lejeune)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Essonne. Lisses : plus de 90 emplois menacés chez le spécialiste des brochures commerciales

Le 06/09/18, la société Gutenberg Networks a lancé un plan de sauvegarde à l'emploi. Sont menacés 90 emplois sur le site de Lisses, spécialisé dans la conception des catalogues et autres brochures du groupe. Le motif : la perte d'un des plus gros clients de la société, le groupement Les Mousquetaires (Intermarché, Netto, Bricomarché, Brico Cash, Bricorama, Roady, Poivre Rouge).

[http://www.leparisien.fr/lisses-91090/lisses-plus-de-90-emplois-menaces-chez-le-specialiste-des-brochures-commerciales-06-09-2018-7879134.php#xtor=EREC-1481423604-\[NL75\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/lisses-91090/lisses-plus-de-90-emplois-menaces-chez-le-specialiste-des-brochures-commerciales-06-09-2018-7879134.php#xtor=EREC-1481423604-[NL75]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 06/09/2018, Florian Garcia (avec Anne-Laure Abraham))

● Même sans diplôme ni expérience, un emploi vous attend peut-être à l'aéroport de Roissy

L'aéroport de Roissy embauche. Une association, Planèt'Airport, met régulièrement les demandeurs d'emplois riverains et les sociétés de l'aéroport. Les métiers recherchés : agents de sécurité, agents de restauration, gouvernants en hôtellerie, réceptionnistes, employés d'étage, agents de propreté, magasiniers.

[http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/meme-sans-diplome-ni-experience-un-emploi-vous-attend-peut-etre-a-l-aeroport-de-roissy-06-09-2018-7878960.php#xtor=EREC-295-\[NL95\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/meme-sans-diplome-ni-experience-un-emploi-vous-attend-peut-etre-a-l-aeroport-de-roissy-06-09-2018-7878960.php#xtor=EREC-295-[NL95]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 06/09/2018, Thibault Chaffotte)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr